

13 MARS 2026



REPUBLIQUE FRANCAISE - LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
- DEPARTEMENT DU VAR -

Service Etat-Civil/Elections

Extrait du registre des arrêtés du Maire
En date du 13 mars 2026.

**ARRETE MUNICIPAL N°2026_03_030
RELATIF A LA COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE
ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
DU DIMANCHE 15 MARS 2026 - 1^{ER} TOUR
COMPLEXE SPORTIF PAUL EMERIC**

Nous, Maire de la Commune de Gareoult (VAR),

VU le Code électoral,

VU le Décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs,

VU l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2025/180 du 27 août 2025 instituant les bureaux de vote, dans les communes du département du Var à compter du 1^{er} janvier 2026,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de définir la composition des bureaux de vote,

ARRETONS

ARTICLE 1 :

Composition du bureau de vote N° 1 :

- Présidente : Marie-Laure PONCHON
Suppléante Caroline LUCIANI
- Assesseur liste Eric LALUYAUX :
Alain FREYERMUTH
Suppléante Denise LOMBART
- Assesseur liste Gilles TREMOLIERE :
Philippe FARGETTE
Suppléante Betty SALLOT
- Assesseur liste Jérôme TESSON :
Jean-Michel CROMBEZ
- Secrétaire : Virginie MENAGER

ARTICLE 2 :

Composition du bureau de vote N° 2 :

- Présidente : Marie-Paule BREDOUX
Suppléante Laurence SOICHET
- Assesseur liste Eric LALUYAUX :
Sabine GAILLARD
Suppléant Christophe SIMON
- Assesseur liste Gilles TREMOLIERE :
Laurent LAMBERT
Suppléante Alexandra ROBIC
- Assesseur liste Jérôme TESSON :
Corinne SLUFCIK
Suppléante Françoise BEST
- Secrétaire : Rachel RAFFATELLI

ARTICLE 3 :

Composition du bureau de vote N° 3 :

- Président : Basile BRUNO
Suppléant Patrick BONNET
- Assesseur liste Eric LALUYAUX :
Karine BRULLEFERT
Suppléante Jessica GAGLIARDI
- Assesseur liste Gilles TREMOLIERE :
Cyrille SELLES
Suppléant Alain PACE
- Assesseur liste Jérôme TESSON :
Luc DE MARIA
Suppléante Anna ALCAZAR
- Secrétaire : Isabelle ETIENNE

ARTICLE 4 :

Composition du bureau de vote N° 4 :

- Président : MAZZOCCHI Lionel
Suppléant Sébastien TRUC
- Assesseur liste Eric LALUYAUX :
Patrice RUGO
Suppléante Anne DUPIN
- Assesseur liste Gilles TREMOLIERE :
Joël ORY
Suppléante Magali REGNIER
- Assesseur liste Jérôme TESSON :
Karine TESSON
Suppléant Mikaël LE PRIOL
- Secrétaire : Angélique LECHEVALIER

AR Prefecture

083-218300648-20260313-2026_03_030A-AR
Reçu le 13/03/2026

ARTICLE 5 :

Composition du bureau de vote N° 5 :

- Présidente : BOTHEREAU Emmanuelle
Suppléant Marie-Pierre EMERIC
- Assesseur liste Eric LALUYAUX :
Alain KHAROUBI
Suppléante Françoise VIOT
- Assesseur liste Gilles TREMOLIERE :
Kylia CORNET
Suppléant Stéphane MENAGER
- Assesseur liste Jérôme TESSON :
Quentin VALENTE
- Secrétaire : Catherine SAURA

ARTICLE 6 :

Composition du bureau de vote N° 6 :

- Président : Gilles TREMOLIERE
Suppléante Pascale ULRICH
- Assesseur liste Eric LALUYAUX :
Clément HUMBERT
Suppléante Aurélie PAUTOT
- Assesseur liste Gilles TREMOLIERE :
Gerome MOURLAN
Suppléante Maëlle RIFAULT
- Assesseur liste Jérôme TESSON :
Amandine BOURREAU
- Secrétaire : Aurélie DEBRUYNE

ARTICLE 7 :

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de TOULON - 83000, dans un délai de deux (2) mois, à compter de la présente notification.

ARTICLE 8 :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Var et affiché dans les locaux de la Commune de Garéoult.



Le Maire,

Gérard FABRE